



2



0



1



5

Les 40 ans du théâtre de la Roële

Nouveaux murs pour la culture

**Spécial environnement :
les petits et les grands projets**

Démocratie participative et créative

13^{ÈME} FESTIVAL DE L'HUMOUR EN POCHE

UN GOÛT D'ANNIVERSAIRE

DU VENDREDI 6 AU SAMEDI 14 MARS 2015, RENDEZ-VOUS POUR LE 13^{ÈME} FESTIVAL DE L'HUMOUR EN POCHE AVEC PAS MOINS DE DIX-HUIT SPECTACLES PROPOSÉS AU THÉÂTRE DE LA ROËLE ET À LA SALLE JEAN FERRAT DU CENTRE LES ECRAIGNES.

Entre les reprises de la compagnie du théâtre de la Roële et les spectacles venus de toute la France (dont une des dernières créations du théâtre du Rond Point à Paris, à ne pas manquer), ce 13^{ÈME} festival promet de vous emporter bien loin ! D'autant que cette année est un peu particulière puisqu'elle marque le 40^{ÈME} anniversaire du théâtre de la Roële. Venez souffler les bougies avec la compagnie !

Toutes les infos sur www.theatredelaroele.fr





François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

Frédéric Boisseau
Franck Brinsolaro
Jean Cabut
Elsa Cayat
Stéphane Charbonnier
Philippe Honoré
Bernard Maris
Ahmed Merabet
Mustapha Ourrad
Michel Renaud
Bernard Verlhac
Georges Wolinski

Morts le 7 janvier 2015 dans
l'attentat de Charlie Hebdo

Faire mieux avec moins !

À l'aube de la nouvelle année, je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale à votre service, mes meilleurs vœux pour vous et pour vos proches. Je vous souhaite une année 2015 belle et heureuse, qui voit aboutir vos projets.

Je souhaite qu'elle le soit aussi pour notre ville, avec audace et harmonie.

Comme vous le savez, le début d'année est traditionnellement la période de préparation budgétaire. Dès 2015, l'exercice s'annonce extrêmement difficile. En effet, pour la première fois dans l'histoire, les dotations versées par l'Etat aux communes vont très fortement baisser.

Cette année, ce sont environ 350.000 euros que nous allons perdre.

Nous sommes loin des promesses faites par le Président de la République pendant sa campagne de « *mettre en place un pacte de confiance et de solidarité entre l'Etat et les collectivités locales garantissant les dotations à leur niveau actuel* » (engagement 54). Mais il faut être réaliste et nous savons tous que l'Etat n'a plus d'argent et doit trouver des économies partout.

Pour autant, à Villers, nous ne remettons et ne remettrons en cause aucun des projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.

Certains sont déjà réalisés, d'autres se mettent en place, tels que les visites de quartiers, l'amélioration de la politique de sécurité, le transport des personnes âgées, l'aménagement des rythmes scolaires, les programmes de préservation de l'environnement ou encore toute la politique des actions de proximité pour améliorer le cadre de vie des Villarois. Et le travail va se poursuivre !

Ces actions ont un coût, qu'il faut absorber. Car nous n'oublions pas que nous avons également promis la stabilité fiscale communale pendant l'ensemble du mandat ! Nous nous y tenons strictement : les augmentations, parfois très fortes, subies en 2014 par certains sont dues à des décisions de l'Etat prises sans la moindre information des personnes concernées. Nous avons jugé utile de vous l'expliquer dans ce Villers Nouvelles.

Il faudra donc continuer de faire mieux avec moins de moyens. Ce défi de la bonne gestion, tous les élus et les services municipaux sont d'ores et déjà à l'œuvre pour le relever ! L'installation prochaine du service culturel aux Ecraignes en est un premier exemple : un meilleur service, plus proche de vous, à moindre coût.

Dans les temps difficiles que nous connaissons, l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime les Villarois est plus que jamais nécessaire. Il faudra être imaginatif pour y parvenir ! Que ces valeurs soient celles qui soufflent à Villers en 2015 !

SOMMAIRE

À la une	2
13 ^{ème} festival de l'humour en poche	
Édito	3
En bref	4 à 5
Culture	6-9
Nouveaux murs pour le pôle culture	
Les 40 ans du théâtre de Roële	

Démocratie participative	10-11
Les conseils de quartier	
Les visites de quartier	
Fais ton carnaval !	12-13
En bref	14-17
Environnement	18-21
Les grands et les petits projets	

Agenda	22 à 25
Compte rendu du conseil municipal	26
Expression	27





LA DOUCHE FROIDE DES IMPÔTS

Les avis d'imposition ont été plutôt indigestes pour de nombreux retraités. En cause : la suppression de la demi-part des veuves qui a alourdi considérablement la note, sans plus d'explication. Profitant jusqu'alors aux parents isolés, aux parents veufs, divorcé(e)s ou célibataires, la fin progressive de cette demi-part fiscale avait été adoptée en 2008 mais c'est aujourd'hui que ses effets sont pleinement ressentis. Selon Bercy, c'est près de 37% des individus concernés qui ont vu augmenter leur impôt. Le bénéfice de cette demi-part n'a été maintenu que pour les personnes ayant élevé seules leurs enfants pendant au moins cinq ans. Et même si d'autres mesures ont été prises pour rendre la facture plus digeste, le coup est rude pour de nombreux retraités avec une autre mesure ajoutée à cette suppression : la fiscalisation de la majoration de 10% des pensions des retraités ayant eu au moins 3 enfants (jusqu'ici non taxées), décidée dans le précédent budget.

Un autre coup dur : la hausse de la taxe d'habitation.

Son montant étant calculé en fonction du revenu fiscal de référence, qui tient compte du nombre de parts, l'augmentation a été tout aussi indigeste. L'année 2015 ne s'annonce pas plus propice pour les contribuables. La taxe d'habitation est aussi calculée sur la base de la valeur cadastrale locative du logement (surface et caractéristiques). Les députés ont voté une augmentation de 0,9% des valeurs locatives pour l'année prochaine correspondant au niveau d'inflation prévu et concernant tous les logements français. La taxe d'habitation sera donc obligatoirement plus élevée en 2015, même dans les communes où les taux d'imposition n'augmentent pas, comme à Villers.

Le niveau de la taxe d'habitation dépend donc davantage de l'état du marché locatif que de la politique fiscale locale.

SANGLIERS : RALENTISSEZ !

La présence de sangliers a été signalée sur le plateau de Brabois à Villers-lès-Nancy. Ce n'est pas la première fois que des suidés s'aventurent en zone urbaine lors de périodes hivernales. Mais lorsqu'ils traversent la chaussée, leur rencontre fortuite avec un véhicule peut provoquer de gros dégâts. Pour éviter ces désagréments, un arrêté municipal temporaire a été pris afin de réduire de 20 km/h la vitesse autorisée sur l'avenue Paul Muller.

Ainsi, jusqu'au 31 mars 2015, les automobilistes devront donc circuler à 50 km/h au lieu de 70 sur cette artère, dans sa portion comprise entre le carrefour Paul Muller / rue de la Forêt de Haye et la rue Saint-Fiacre. Une signalisation temporaire a d'ores et déjà été mise en place par les services techniques communautaires.



ÉLECTIONS 2015 : C'EST POUR QUAND EXACTEMENT ?

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Elles se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons, permettant de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les actuels Conseils généraux seront dénommés Conseils départementaux.

Quant aux régionales, prévues initialement en mars 2015, elles auront finalement lieu au mois de décembre 2015 pour les distinguer des départementales et tenir compte de la réforme territoriale en cours.

LE TRÉSOR CACHÉ DE MADAME DE GRAFFIGNY



Un sol calcaire, des chênes, des noisetiers et une alchimie comme seule la nature en a le secret : il faut au moins tout cela pour faire pousser des truffes. Bingo ! Le parc M^{me} de Graffigny réunit ces éléments dans un biotope de belle qualité. Mais il fallait le flair d'un chien truffier et de son maître caviste pour espérer dénicher ce champignon royal. L'occasion en a été donnée fin novembre, à l'occasion des *Rendez-vous prestige de la Saint-Nicolas*. Parmi les participants à ce salon, le trufficulteur vosgien Stéphane Philippe a proposé une démonstration de cavage (recherche de truffes) dans le parc du château.

Rompue à l'exercice, la petite chienne n'a mis que vingt minutes pour flairer sept *Tuber Uncinatum*, des truffes de Bourgogne. La précieuse récolte, d'un poids total de 86 grammes, a été remise au maire François Werner qui l'a immédiatement offerte à Jean-Pierre Hanriquel, jardinier des lieux, en remerciement de son travail remarquable tout au long de l'année.

Moins prisée et moins onéreuse que la truffe noire (*Tuber Melanosporum*), la truffe de Bourgogne n'en reste pas moins l'alliée des mets délicats. Inutile toutefois d'aller tenter sa chance sous les arbres vénérables du parc M^{me} de Graffigny : sauf à posséder un animal dressé, la présence du diamant noir est absolument invisible et la récolte, très capricieuse. La truffe veille à entretenir son mystère !

SENIORS ACTIFS

Lorsque l'âge avance, il est important d'entretenir sa santé grâce à des exercices adaptés. C'est pourquoi le centre communal d'action sociale (CCAS) de Villers-lès-Nancy a mis en place en 2011 un atelier « gym autonomie », dans le même esprit que les précédents ateliers « équilibre ». Les séances qui se déroulent au foyer Paul Adam sont ouvertes à tous, résidents ou non.

Si le pôle seniors de la Ville a mis sur pied cet atelier, c'est une spécialiste de la gym seniors, membre du comité départemental de gymnastique volontaire, qui anime les séances.

Alliant loisirs et bien-être, les exercices sont particulièrement adaptés à l'âge et la condition des participants. Par groupe de vingt personnes maximum, ils permettent aux seniors de gagner une meilleure confiance en eux, garantissant ainsi leur autonomie et une meilleure forme physique. Conviviales et ludiques, ces séances permettent également de partager de véritables moments de bonne humeur. La participation demandée aux seniors est de 50€ pour l'ensemble des séances réparties sur l'année.



EAU : CHANGEMENT SUR LA FACTURE



La communauté urbaine du Grand Nancy a proposé une modification concernant le mode de calcul du prix de l'eau. Deux constats ont mené à cette évolution : la situation tendue du budget « eau », à l'inverse de celui de l'assainissement, et plusieurs investissements nécessaires sur les installations (eau et assainissement). Les travaux sur le réservoir de tête du parc Pouille, pour un montant estimé à 25 millions d'euros, demanderont à eux seuls une annuité d'emprunt supérieure à 1 million d'euros. Et ils démarreront dès cette année.

Pour éviter une augmentation globale de la facture payée par les consommateurs, un rééquilibrage va être opéré entre les parts « eau » et « assainissement » qui forment le tarif final du prix de l'eau. Ainsi, la première part augmentera de 0,10 € HT tandis que la seconde diminuera du même montant. Cette opération sera ainsi totalement transparente pour plus de 98% des abonnés. Les seuls impactés seront ceux qui disposent d'un abonnement ne portant que sur la fourniture d'eau (prises d'arrosage, par exemple) ou certains gros consommateurs. Soit 739 abonnés sur un total de 58 050. Avec une augmentation de 13 730 €, c'est le CHU de Nancy qui sera le plus impacté. Pour la commune de Villers-lès-Nancy, la hausse finale sera de 26,90 €. Une goutte d'eau...

DU NOUVEAU AUX ECRAIGNES

LA CULTURE, ÇA DÉMÉNAGE !

DIRECTION LE CENTRE LES ECRAIGNES POUR UN MEILLEUR SERVICE DE PROXIMITÉ : L'IDÉE EST SIMPLE, IL FALLAIT Y PENSER !

La rue Albert 1^{er} regroupe la majorité des équipements culturels villarois : le château et la galerie M^{me} de Graffigny, le théâtre de la Roële et la salle Jean Ferrat du centre Les Ecraignes. Quoi de plus logique que d'y trouver les interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos attentes et à vos questions ? En janvier, le pôle culture déménage aux Ecraignes, l'occasion d'offrir un meilleur accueil de proximité.

RÉSERVEZ VOS PLACES !

Ce nouvel espace aux Ecraignes garantit un meilleur accueil en renseignant les usagers en recherche d'informations. Spectacles, concerts, expositions... Tout est à votre portée pour vivre pleinement la culture à Villers. C'est aussi une billetterie plus accessible puisque vous pourrez désormais réserver et payer vos places de spectacle en direct, tout au long de l'année, aux heures d'ouverture des bureaux.

UN NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES

Comme l'a mis en lumière le premier forum des associations culturelles villaroises, l'offre proposée et le dynamisme des acteurs locaux sont un véritable atout pour la qualité de vie. Mais leur lisibilité n'est pas toujours au rendez-vous. Ce nouvel espace permet de centraliser l'ensemble des

informations et des activités proposées par ces associations, mais aussi les événements de l'agglomération et de la région. Toutes les infos accessibles à tous !

Mieux encore, le centre de ressources est l'occasion de créer un lien entre les associations, au travers de projets, de moyens humains ou techniques et de coordonner les événements pour construire ensemble une réelle offre culturelle, pour tous.

ET APRÈS ?

Après ? On voit plus loin !

Plus pratique, avec une billetterie en ligne qui va être créée et concernera l'ensemble des spectacles proposés par le théâtre de la Roële, la MJC Jean Savine ou les Ecraignes.

Plus de ressources, avec un accompagnement des associations qui souhaitent développer leurs projets sur l'agglomération et en région.

Plus impliqué, en invitant les habitants, les associations et professionnels de la culture à venir confronter leurs idées et leurs expériences pour définir ensemble les grands axes qui guideront la politique culturelle de Villers-lès-Nancy.

EN PRATIQUE

Dépendant de travaux en cours, le déménagement du pôle culture aux Ecraignes est prévu mi-février 2015.

N'hésitez pas à vous abonner à la newsletter pour en être informé sur www.villerslesnancy.fr

Le pôle culture vous accueillera du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Le premier forum des associations culturelles : un moment privilégié pour découvrir l'offre

LA ROËLE : TOUTE UNE HISTOIRE

40 ANS DE THÉÂTRE PASSION

SI L'ANNÉE 2015 EST MARQUÉE PAR LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU THÉÂTRE DE LA ROËLE, ELLE EST AUSSI CELLE DU DÉPART DE PATRICK SCHOENSTEIN, LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN. RETOUR SUR 40 ANS D'AVENTURES ET DE PASSION.



1996, la troupe de la Roële au grand complet

1975

Une poignée de jeunes gens, amoureux de théâtre et de spectacle vivant, décident de créer, dans le caveau de vigneron situé sous l'ancien *Réveil-ciné*, place de l'Église, une petite salle de café-théâtre comme il en émerge à Paris. À l'époque, *Loisirs et Culture*, association d'éducation populaire villaroise, en est propriétaire avant de le céder à la Ville de Villers-lès-Nancy pour le franc symbolique.

Ce nouveau lieu de spectacle voit le jour en novembre, porté par *Loisirs et Culture* avec l'aide de la Ville. Une installation sommaire, sans eau courante ni électricité qui n'ébranle pas la conviction des initiateurs.

Roger Schoenstein, président de *Loisirs et Culture* est le

garant du théâtre de la Roële, sous le parrainage de **Paul Muller**, maire de Villers-lès-Nancy.

Il est animé, pendant les cinq premières années, par la compagnie amateur et bénévole des comédiens de la Roële, accompagnée par **Gilbert Liégeois** et **Patrick Schoenstein**.

1980

Suite à la démolition du *Réveil-ciné* et la création de l'esplanade, le caveau de la Roële est agrandi et réaménagé par la Ville de Villers-lès-Nancy pour devenir le **théâtre de la Roële**. Un gros chantier d'une année au cours de laquelle le caveau bénéficie de l'eau courante, de sanitaires et d'électricité, de loges... Patrick Schoenstein est nommé directeur administratif et artistique.

LA ROËLE : TOUTE UNE HISTOIRE



1992, l'équipe du caveau de la Roële est au Japon

Durant cette année de travaux, la compagnie joue la continuité dans la salle de bal de la commune, située à l'arrière de l'actuel restaurant Le Villarois. Parallèlement, le projet de construction des Ecraignes en prévision, fait germer l'idée de construire le caveau, à l'identique, au sous-sol de ce nouveau lieu. Aucun architecte ne relevant le défi, l'idée tombe aux oubliettes.

1985

La création d'un poste de régisseur technique permanent et d'une secrétaire administrative forme définitivement l'équipe professionnelle du théâtre.

Un nouveau cadre qui ne retire rien au caractère bénévole et amateur de la compagnie : les comédiens sont une trentaine, à égalité hommes et femmes et donnent de leur temps à la création des spectacles ou à l'accueil de ceux invités à se produire au théâtre de la Roële.

THÉÂTRE ET ÉDUCATION POPULAIRE

Dès 1976, convaincu par l'idée d'une pratique théâtrale comme vecteur d'épanouissement personnel et créateur de lien social, le théâtre de la Roële ouvre ses portes à tous en créant des ateliers s'adressant aux enfants (7 à 14 ans), aux adolescents (14 à 17 ans), aux adultes et jeunes adultes, aux seniors, aux jeunes et jeunes adultes porteurs de handicaps (trisomiques 21, mal voyants, épileptiques...). Des centaines de citoyens s'épanouissent, grâce à ces ateliers, dans la pratique du théâtre.

Sensibilisés à l'éducation populaire au travers de stages de formation théâtrale suivis auprès de la **direction régionale de jeunesse et sports**, les comédiens de la Roële se mettent

au service d'une action culturelle par le théâtre.

Ils proposent au public, non pas le style de spectacles qu'ils aiment, mais bien la découverte d'un théâtre qu'ils pourraient aimer. Ainsi, au fil des saisons, les spectacles sont puisés dans le répertoire classique autant que dans le répertoire contemporain.

Investis d'une mission de défricheurs, les comédiens de la Roële s'enorgueillissent d'avoir créé sur scène pour la première fois des textes d'auteurs aussi différents que ceux de l'argentin Alejandro Finzi, du nancéien Primo Basso, du roumain Viorel Stefan ou du parisien Pierre Notte.

En trente ans, c'est plus de 170 pièces de théâtre que les comédiens de la Roële ont porté sur les planches en servant des auteurs aussi différents que Molière, Marivaux, Shakespeare, Victor Haïm, Luigi Pirandello, Markus Köbeli, Marcel Pagnol, Jules Romains, René de Obaldia, Charles Louis Sirjacq, Eugène Labiche, Georges Feydeau, Georges Courteline, Samuel Becket, Bernard-Marie Koltès, Jean-Paul Alègre, Eugène Ionesco, Jean Paul Sartre...

SCÈNE OUVERTE

Profondément attachés à leur statut d'amateurs, les comédiens de la Roële sont adhérents depuis sa création à la **fédération nationale des compagnies de théâtre amateur et d'animation**. Cela n'est pas un frein pour créer des passerelles avec le milieu artistique professionnel. Depuis plus de vingt ans, la scène de la Roële accueille régulièrement des artistes auteurs, compositeurs, interprètes ou musiciens, qui trouvent l'occasion d'aller à la rencontre de leur public. De futurs grands noms nancéiens s'y sont produits, tels CharElie Couture ou Tom Novembre, mais aussi les Maurice Fanon, Bruno Brel, Gilles Servat, Mil Mougenot, Karim Kacel, Bernard Haillant, et autres Bernard Dimey qui fondent aujourd'hui la poésie de la chanson française.

Une scène qui a aussi été l'occasion pour de nombreux jeunes comédiens en voie de professionnalisation de faire leurs premières armes avant de rejoindre les compagnies professionnelles en région.

LA ROËLE, C'EST :

175 pièces de théâtre
 500 comédiens
 2500 représentations
 2400 personnes accueillies en ateliers
 50 soirées par saison
 1200 adhérents

LA ROËLE : TOUTE UNE HISTOIRE

PATRICK SCHOENSTEIN CÈDE SA PLACE

L'heure de la retraite sonne le 29 septembre pour le maître des lieux, Patrick Schoenstein. Après quarante années à porter, inventer, animer la Roële, comment envisage-t-il sa succession ?

« Ma volonté est que la direction soit assumée par Célénie Crillon qui est mon assistante depuis un an et demi. Elle a déjà créé des mises en scène dont celle du Visiteur, dernière en date. Elle doit maintenant voler de ses propres ailes.

Je souhaite, d'une part, que quelqu'un de jeune prenne la relève. Une personne qui puisse apporter des idées nouvelles, de nouveaux fonctionnements. Célénie est très bien intégrée dans la compagnie auprès des acteurs présents depuis plus ou moins de temps. Elle sait choisir les spectacles et répondre à des attentes, tout en étant vigilante aux aspects administratifs et financiers de plus en plus pointus.

D'autre part, la préoccupation du public est primordiale. Un public se crée sur une programmation plus que sur un simple accueil de compagnies ou de spectacles. Je suis confiant sur le fait que cette idée d'accompagnement du public soit conservée, à partir de ce même principe de programmation, de proposition.

C'est à mon tour de devenir bénévole. La retraite, de ce point de vue, est une formalité. »

L'ÉQUIPE DU THÉÂTRE DE LA ROËLE

Directeur et metteur en scène : Patrick Schoenstein, chevalier des Arts et des Lettres, médaille Sacd Beaumarchais, président de la fédération nationale des compagnies de théâtre amateur et d'animation .

Assistante de direction et metteur en scène : Célénie Crillon

Régisseur de plateau, son et lumières : Bruno Gaspérini
Ils sont comédiens mais aussi metteurs en scène et animateurs d'ateliers de formation : René Bianchini, Jean-Paul Frisé, Noëlle Mahault, Catherine Richard

Ils sont comédiens : Didier Bégouin, Mathilde Bélime, Claire-Lise Claudon, Samuel Erdeven, Nathalie Goutin, Nicole Grandemange, Philippe Grandjean, Daniel Hally, Marie-Claudine Haumont, Marie Helfenstein, Nicolas Janel, Lionel Laroche, Olivier Laurent, Nathalie Legay, Jacqueline Mathieu, Elise Meyer Bisch, Renée Noirclerc, Philippe Palisance, Eric Rudeck, Sylvain Saleur, Noémie Werbicki



LES CONSEILS DE QUARTIER EN MARCHÉ !

LA DÉMOCRATIE CRÉATIVE

ÉLUS DEPUIS OCTOBRE 2014, LES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER ONT DÉSIGNÉ LEURS BUREAUX RESPECTIFS : L'OCCASION DE DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX AVEC JEAN-FRANÇOIS TRASSART, CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Quelques modifications ont été apportées au règlement des conseils de quartier, du changement d'appellation des quartiers aux interlocuteurs présents. Qu'est-ce que cela change concrètement ?

Les nouvelles dénominations identifient plus clairement les quartiers.

Concernant l'accompagnement permanent par l'élu délégué à la démocratie participative (et la présence ponctuelle d'autres élus et techniciens selon les sujets traités), il s'agit d'optimiser les interactions entre les conseils et la mairie. L'idée est bien de travailler ensemble sur des projets et de les voir avancer, pas de sous-peser des influences partisans. C'est ainsi que la concertation prend tout son sens.

Les nouveaux conseils sont en place depuis le mois d'octobre 2014. Quel regard portez-vous sur ces débuts ?

Je retiens une très forte implication des Villarois avec une participation record aux assemblées générales et de nombreuses candidatures. Cela témoigne d'une grande attente et d'une grande envie qui étaient déjà perceptibles au printemps dernier lors de la réunion organisée avec les anciens membres des conseils de quartier sur les orientations à donner aux nouvelles règles de fonctionnement.

Chaque conseil s'est réuni déjà au moins deux fois depuis la constitution des bureaux en novembre. La nouvelle formule s'expérimente au quotidien avec beaucoup de motivation.

Quels sont les projets abordés par les conseils de quartier ?

Il est un peu tôt pour les évoquer en détail dans la mesure où il est important de les relier aux visites de quartier du Maire.

Là aussi, c'est une question de sens.

Les premières visites ont eu lieu à Village-Centre et à Clairlieu.

Suite à ces rencontres, il est apparu que l'étude de zones « 30 » devrait être mise à l'ordre du jour des premières réunions de 2015.

Placieux-Val est tout aussi actif, indépendamment des visites à venir.

Votre délégation est essentielle dans le rapport de proximité avec les habitants.

Comment l'envisagez-vous ?

Les conseils de quartier, c'est une histoire qui a commencé pour moi en 1989 à Nancy, qui s'est poursuivie à Villers et qui trouve aujourd'hui un autre prolongement dans la responsabilité que le maire m'a confiée.

Mon fil rouge est de donner tout son sens à la participation des villarois.

Je ressens un énorme potentiel de créativité de la part des habitants et des membres des conseils.

La participation citoyenne est aussi un moyen de vérifier la pertinence de la décision publique.

Cela nécessite écoute et disponibilité.

Cette délégation, c'est vraiment un engagement quotidien : l'essentiel du travail se fait tous les jours et partout, pas seulement dans les salles de réunion.

La démocratie locale, cela passe aussi par la convivialité qui règne dans une rue, dans un immeuble, dans un lotissement... Villers est riche aussi de cette convivialité à travers les fêtes des voisins, les activités associatives... Ce sont des lieux d'expression citoyenne complètement spontanée et décontractée mais terriblement efficace et constructive.

Nous en avons la chance, cultivons cet esprit.



BEAU SUCCÈS POUR LES VISITES DE QUARTIERS !

Parce que la proximité reste le meilleur outil pour se comprendre, le Maire et les élus concernés ont donné rendez-vous aux Villarois, sur le terrain...

Etre à l'écoute de vos préoccupations et répondre le mieux possible à vos attentes, c'est le but de ces visites, mais pas seulement. Il s'agit aussi de vous tenir informés de l'action municipale dans votre quotidien. Les visites de quartier ont débuté le 26 septembre 2014 au quartier jardin botanique et vous vous êtes déplacés nombreux à la rencontre du Maire et des adjoints concernés, accompagnés des services techniques municipaux et communautaires et de la police municipale. Ensemble, vous avez pu évoquer les dysfonctionnements et les améliorations à apporter autour des sujets de voirie, d'espaces verts, de sécurité, de transports...

Mais ce fut aussi l'occasion de prendre plaisir à échanger, autrement.

Ces rencontres urbaines reprendront après la phase hivernale, mais vous pouvez d'ores et déjà faire parvenir vos observations par courrier à : Hôtel de ville, Visite de quartier, boulevard des Aiguillettes 54600 Villers-lès-Nancy.

Inscrivez-vous à la newsletter pour être informé des visites programmées au printemps 2015 sur www.villerslesnancy.fr

LES NOUVEAUX VISAGES DE VOS CONSEILS DE QUARTIER

VOUS AVEZ DES IDÉES ? CONTACTEZ-LES

Les 3 conseils de quartier de Villers sont des lieux privilégiés d'échanges. Ils se réunissent pour étudier les projets et les questions qui leur sont soumis. Leur travail est mené conjointement avec la municipalité et/ou tout intervenant ayant un lien avec les sujets à traiter. Mais il leur appartient aussi d'initier ou d'accompagner tout projet d'intérêt collectif. Ils participent à la transformation et à l'embellissement de la cité et à l'amélioration de la vie quotidienne de votre quartier.

Vous avez des idées ? Des envies ? C'est facile ! Il vous suffit de contacter votre conseil de quartier.



CONSEIL DE PLACIEUX VAL

- Président : Bernard MAUDINAS
- Vice-Président : Gérard JACQUEMIN
- Secrétaire : Eric ANCEL
- Secrétaire adjoint : Pascal PECHEUR

CONTACTS

cq.placieuxval@villerslesnancy.fr

Conseil de quartier de Placieux Val, centre socio-culturel le Placieux, bd du docteur Cattenoz

De gauche à droite : Pascal PECHEUR, Annie BERTIN, Richard COGNOT, Eric ANCEL, Jean-Pierre NOIRCLER, Bernard MAUDINAS, Gérard JACQUEMIN, Sabrina GILLET et Marie-Georges WALLERICH



CONSEIL DE CLAIRLIEU

- Président : Jean-Claude HECTOR
- Vice-Président : Bertrand BELLOCCHIO
- Secrétaire : Monique POIRSON
- Secrétaire adjointe : Stéphanie BRAYDA
- Secrétaire adjointe : Agnès DELAVOYE

CONTACTS

cq.clairlieu@villerslesnancy.fr

Conseil de quartier Clairlieu - MSP – avenue Paul Muller ou MJC Jean Savine - 3 Boulevard des Essarts

De gauche à droite, premier rang : Agnès DELAVOYE, Stéphanie BRAYDA, Liberthé BASTIAN, Monique POIRSON et au second rang : Emmanuel HUMBLOT, Bertrand BELLOCCHIO, Jean-Claude HECTOR, Maurice BOSQUET (Henry OZENNE était absent)



CONSEIL DE VILLAGE CENTRE

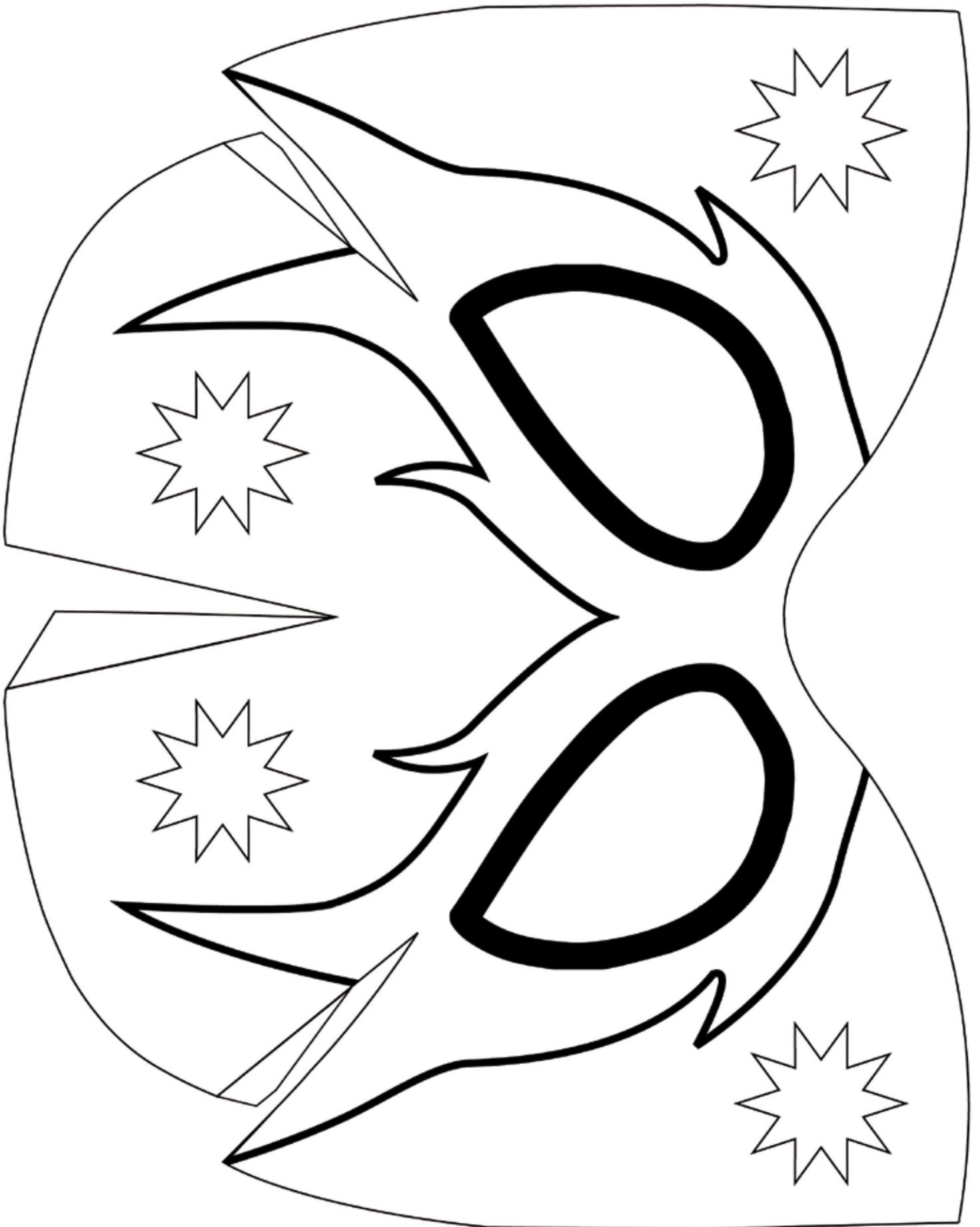
- Président : William RIEGERT
- Vice-Président : Patrick FAIVRE
- Secrétaire : Annick GILLOT
- Secrétaire adjoint : Jean-Paul MOULIN

CONTACTS

cq.villagecentre@villerslesnancy.fr

Conseil de quartier Village centre - Les Ecraignes
6 rue Albert 1er

De gauche à droite : Jean-Paul MOULIN, Patrick FAIVRE, Monique VINIAKER, William RIEGERT, Nadine HABLAINVILLE, Denise PAGLIERO, Evelyne JACQUOT, Isabelle SCHILS et Annick GILLOT

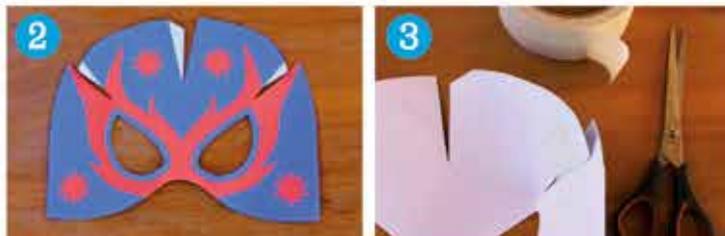




**À TOI DE
JOUER !**



1 Découpe la page de gauche et colle-la sur une feuille de bristol (pour un masque plus robuste). Colorie le masque comme tu le souhaites. Tu peux aussi ajouter des paillettes, des franges, des plumes...



2 Une fois que le masque est décoré, découpe-le sans oublier de conserver les languettes et de faire des trous pour les yeux.



3 Plie les languettes des encoches



4 Colle les languettes à l'intérieur de ton masque



5 Fais deux petits trous de chaque côté du masque et passe un morceau de ficelle dans chacun d'eux



6 Tu es le nouveau héros de Villers, alors à toi de jouer !

Prends la pose et envoie ta photo à communication@villerslesnancy.fr ou dépose-la à l'accueil de la mairie avant le 18 février 2015, en indiquant ton nom, ton prénom, ton adresse et ton âge.

Le jury du conseil municipal d'enfants se réunira pour choisir les grands gagnants par catégorie : 3-5 ans, 6-8 ans et 9-11 ans. Les photos seront exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville.

SE PORTER ATTENTION

Le 10 décembre dernier, la municipalité a signé une convention avec la police nationale pour lancer l'opération **Voisins solidaires et attentifs**. Cette expérimentation, qui durera 2 ans, débutera dans le lotissement du Jardin botanique et fera l'objet d'un bilan afin d'évaluer la pertinence de son extension à d'autres secteurs de la commune.

Dans notre société individualiste, où l'on oublie parfois simplement de se parler, ce dispositif vise à rétablir du lien social et assurer la sécurité de chacun. On parle bien ici de solidarité et non de surveillance. Les habitants du Jardin botanique sont invités à être attentifs les uns aux autres, dans le respect des droits individuels de chacun et dans une logique d'entraide. Ce peut être alerter sur un comportement suspect laissant penser à des rôdeurs mais aussi veiller à une personne isolée qui ne donnerait plus signe de vie, par exemple. Ces informations seront transmises aux quatre

correspondants bénévoles du quartier, chargés de devenir un relais entre les élus (Michel Schweitzer, adjoint à la sécurité et Bertrand Foltz, son conseiller délégué), et la police nationale ou municipale. Ces correspondants bénévoles sont MM. Fedor, Perdrix, Pruneaux et Riegert qui suivront une formation adaptée au centre d'information et de commandement de la police nationale. Leur rôle consiste à expliquer le dispositif aux habitants, à rester à leur écoute, à faire remonter les informations, à diffuser les conseils de prévention de la police et à relayer son action.

Lors de la signature de convention, le maire François Werner et le directeur départemental de la sécurité publique, Nicolas Jolibois, ont insisté tous deux sur la philosophie des voisins solidaires et attentifs : « *Veiller sans surveiller, être vigilants sans être des vigiles, alerter la police sans la remplacer.* »

L'expérimentation se déroulera dans les rues de la Grande Corvée, de l'Ermitage, des Hibiscus et des Orchidées et concernera 204 habitations.



Le dispositif Voisins solidaires et attentifs confirmé le 10 décembre par Thomas Pison, procureur de la République, François Werner, Maire de Villers-lès-Nancy, Raphaël Bartolt, préfet de Meurthe-et-Moselle et Nicolas Jolibois, directeur départemental de la sécurité publique.

EN ROUTE VERS PLUS D'AUTONOMIE

Pour répondre à un besoin fortement exprimé par les villarois, la municipalité a voulu la mise en place d'un service de transport dédié aux personnes âgées de la commune afin de faciliter leurs déplacements. En effet, il n'est pas toujours aisé d'utiliser le réseau Stan pour aller faire ses courses, se rendre chez son médecin ou son coiffeur, lorsque l'on a du mal à marcher. L'idée est donc d'assurer ce nouveau service grâce à un véhicule adapté qui pourra prendre en charge les utilisateurs dans leur quartier, tout en proposant une tarification similaire à celle des transports en commun. De cette façon, les personnes âgées gagneront en autonomie et pourront aussi profiter plus facilement des activités mises en place à leur intention dans les deux foyers résidences de la commune (restauration, animations...).

Sans faire de concurrence aux taxis ou aux services d'aide à la personne, la municipalité souhaite prendre en compte les besoins des aînés recensés sur son territoire. Et pour en

maîtriser les coûts, ce transport dédié sera assuré par la mairie elle-même. Un minibus de neuf places a d'ores et déjà été acquis par le Centre Communal d'Action Sociale et plusieurs agents municipaux se sont portés volontaires pour participer au bon fonctionnement de ce nouveau service.

Plusieurs circuits ont été imaginés afin de desservir les quartiers Haussonville, Baudricourt, village, Botanique, Asnée et Clairlieu mais aussi pour se rendre au cimetière. dans les différents centres commerciaux et les foyers résidences de la commune. Si la municipalité souhaite ainsi faciliter la vie des seniors, elle désire également vaincre leur isolement et assurer une veille sociale auprès des plus fragiles.

Ce service de transport des personnes âgées villaraises sera mis en place dans le courant du premier trimestre 2015. Une réunion d'information sera programmée pour vous donner tous les détails du dispositif.



Plus d'infos auprès du pôle senior 03 83 92 12 16



LES VILLAROIS ONT DU SOUFFLE !

Centenaire et toujours sportif, qui dit mieux ? À 100 ans, Raymond Masson pratique toujours sa passion au sein du COS Villers pétanque. Voilà qui valait bien le trophée « coup de cœur » qui lui a été remis à l'occasion de la soirée des récompenses aux sportifs villarois. Un rendez-vous traditionnel qui s'est tenu à la salle Jean-Ferrat le 21 novembre dernier.

François Werner, le Maire, a rendu hommage aux sections locales, à leurs membres et bénévoles, tous animés par les valeurs du sport, avant de céder la parole à Didier Bégouin, adjoint aux sports et animateur enthousiaste de cette cérémonie.

Ce soir-là, il pouvait compter sur plusieurs coéquipiers : Florent Piétrus (Sluc Nancy Basket), Clément Lenglet (ASNL) et Hadrien Ramond (Grand Nancy ASPTT HB). Une team de choc pour décerner quatre-vingts récompenses.

Les trophées de l'année ont été remis à Thomas Baures du Badminton Nancy-Villers, membre de l'équipe de France U17, médaillé de bronze par équipe aux Mondiaux scolaires en Chine et à l'équipe des moins de 11 ans du COS rugby pour son titre de champion de Lorraine. Avec celui de Raymond Masson, un second trophée coup de cœur a été attribué au VTT Fun Club. Des gratifications ont également été remises aux dirigeants des 17 sections sportives et loisirs de la ville.

PRENEZ SOIN DE VOUS AVEC SHEN XIN

Méthode ancestrale et traditionnelle, le massage invite à la relaxation physique et au bien-être mental. C'est ce que vous propose l'institut Shen Xin, nouvellement installé boulevard des Aiguillettes à Villers-lès-Nancy. Vous êtes tenté par les bienfaits de ces soins ? Ils sont personnalisés en fonction de vos besoins. Renseignez-vous !

Shen Xin 49, boulevard des aiguillettes, Villers-lès-Nancy
Tél. 06 37 76 65 58 ou www.shen-xin.fr/

Voici le palmarès détaillé des lauréats :

Dirigeants : Stéphane Etique, Amélie Lotode, Anthony Loussouarn, Arnaud Maineult, Arnaud Kieffer, Anthony Collignon, Cyril Castanie, Michel Leclair, Jean-Nicolas Vozelle, Joël Braux, Nicolas Perrey, Stéphane Pernod, Jean Pierson, Olivier Bertrand, Marjorie Bondarewicz, Floriane Maguet, Patrick Hurstel, Pascale Tilly, Françoise Kaufmann, Marie Adrien, Majid Nougat, Nathan Voigner, Laëtitia Moreira.

Niveau Loisirs : Ilona Pacault, Maëlys Jérôme, Laura Boivin, Monique Viniaker, Danièle Lehmann.

Niveau départemental : Titouane Chapuy, Lucas Schouwer, équipe seniors 1 basket, Patrick Klepacz.

Niveau régional : féminines R1 volley, juniors espoirs garçons volley, équipe 1 U13 football, Olivier Lacoste, Emmanuel Lhuillier, équipe moins 11 ans rugby, équipe benjamins VTT Fun Club, Antonin Marsot, équipe badminton mixte lycée Stanislas, Léo Tordi, Léa Antoine, Alexia Moreira, Margaux Barisien, Célia Moreira.

Niveau national : Christiane Jolimet, Jean Thomas, Pascale Sterdyniak, Jérémy Thomas, Lise Thimon, Katia Ould Lamara, Justine Kinzelin, Lucile Clesse, Camille Lebourgeois, équipe moins de 18 ans handball, équipe féminine 1 handball, Jérémy Clavaud, Anthony Gillet, Thibault Colas, Quentin Dartois, Ugo Heim, Thierry Charbonnier, équipe 1 dames tennis, Amaury Losseroy, Célia Bour, Éolia Theate-Bourdet, Romane Abalo, Jade Darbellay, Lucy Darbellay, équipe minimes VTT Fun-Club, Coline Clazure, Bertrand Trombini, Pauline Lette, Isabelle Faber, équipe rugby à 7 féminine et masculine FFSU, Arnaud Albouy, Thomas Schuh-Benini, Céline Donnot.

Niveau international : Thomas Baures.





LE LYCÉE STANISLAS SE DISTINGUE !

À 19 ans seulement, Blandin Bouvier est titré champion régional de dessert, catégorie Junior, au début de l'année 2014.

Trois mois plus tard, il est champion de France, fièrement soutenu par son professeur du lycée Stanislas, Emmanuel Humblot.

Un enseignant heureux puisqu'un autre de ses élèves, le Villarois Jérémy Thomas qui avait déjà gagné ce prix en 2000, remportait le même jour le challenge des champions, épreuve exceptionnelle destinée à célébrer les 40 ans du championnat de France dessert.

Distingué lors de la cérémonie des vœux du Maire le 10 janvier, Blandin Bouvier a accepté de vous livrer la recette de son dessert gagnant. À vos tabliers !

DÉLICE FRAMBOISE PISTACHE (8 personnes)

PANNA COTTA À LA PISTACHE

50g de jaunes d'œufs
50g de sucre
25g de pâte de pistache
250g de crème (35% de MG)
4,2 g de gélatine rehydratée dans 20,8 g d'eau

GELÉE DE FRAMBOISE

190g de purée de framboise
3g de gélatine rehydratée dans 15g d'eau

SORBET FRAMBOISE

50g d'eau
50g de sucre
285g de purée de framboise
15g de jus de citron jaune

PLAQUETTES EN CHOCOLAT

150g de chocolat noir (à 66 % de cacao)
0,5g de colorant en poudre vert scintillant
0,5g de kirsch

PÂTE FRIABLE À LA PISTACHE

60g de pistaches vertes
60g de farine T 45
50g de sucre
50g de beurre
20g de pâte de pistache

COULIS DE FRAMBOISE

100g de purée de framboise
20g de sucre
0,3g de xanthane

PISTACHES CARAMÉLISÉES

125g de pistaches entières caramélisées
20g de glaçage neutre

PISTACHES EN HABIT DE SUCRE

10 pistaches vertes
100g d'isomalt
Quelques gouttes de colorant jaune
Quelques gouttes de colorant vert

DÉCOR

20 framboises
10g de codineige®

RECETTE PAR RECETTE

PANNA COTTA À LA PISTACHE

Porter la crème à ébullition. Blanchir les jaunes et le sucre, puis pasteuriser le tout à 85°C pendant quelques secondes. Ajouter la pâte de pistache et homogénéiser le tout au mixeur plongeant. Incorporer la gélatine préalablement puis mouler dans des moules souples en silicone de forme triangulaire. Faire durcir au froid négatif avant de démouler.

GELÉE DE FRAMBOISE

Faire fondre la gélatine et incorporer la purée de framboise tempérée. Couler à l'intérieur d'un cadre filmé, puis réserver au surgélateur. Une fois congelé, découper 10 rectangles de 4x12cm.

SORBET FRAMBOISE

Porter à ébullition l'eau et le sucre, puis faire refroidir rapidement le sirop. Ajouter la purée de framboise et le jus de citron, puis mettre le mix dans un bol à Pacojet. Faire durcir rapidement au froid négatif avant de pacosser. Réaliser 10 belles quenelles pour le dressage final.

PLAQUETTES EN CHOCOLAT

Faire fondre le chocolat de couverture, le tempérer, puis l'étaler sur une feuille « guitare » une fois le chocolat pré-cristallisé

à 32°C. Couper ensuite des rectangles 3 cm par 12 cm, puis faire un trou à 4 cm du bord des rectangles afin de disposer plus facilement le sorbet framboise lors du dressage. Laisser durcir au froid positif entre 2 plaques plates avant de retirer la feuille plastique. Mélanger le kirsch avec le colorant vert scintillant et réaliser une ligne au centre des rectangles chocolatés.

PÂTE FRIABLE À LA PISTACHE

Mixer au robot les pistaches, la farine et le sucre. Ajouter le beurre tempéré et la pâte de pistache jusqu'à obtention d'une texture homogène. Étaler la pâte obtenue entre 2 feuilles sulfurisées puis la faire durcir au froid négatif. Cuire dans un four préchauffé à 160°C pendant 25 minutes environ. Détailler la pâte en rectangles de 3 cm par 12 cm.

COULIS DE FRAMBOISE

Mélanger le sucre et la xanthane avec la purée de framboise tempérée, puis mixer le tout. Filtrer et réserver dans un pot à coulis.

PISTACHES CARAMÉLISÉES

Concasser les pistaches caramélisées, puis les fixer entre les rectangles de pâte friable et les plaquettes en chocolat à l'aide de glaçage neutre et de chocolat tempéré.

PISTACHES EN HABIT DE SUCRE

Faire fondre l'isomalt, ajouter les colorants de manière à obtenir une couleur vert clair, puis avec de piques (type cure-dent), piquer les pistaches et les tremper dans le sucre cuit afin d'obtenir de longs fils de sucre croquant et brillant.

DÉCOR

Tremper la base des framboises arasées dans le codineige (poudre blanche sucrée).

DRESSAGE DÉTAILLÉ DU DESSERT

On dispose, de façon centrée dans une grande assiette blanche, un rectangle de gelée de framboise, puis on ajoute 3 triangles de panna cotta pistache disposée sur la gelée la pointe en avant.

Empiler ensuite sur ces crèmes cuites, le « millefeuille » composé de pâte friable à la pistache, de pistaches caramélisées et de plaquette en chocolat.

Réaliser 10 points de coulis sur les bords des assiettes, en partant du coin devant à droite vers le coin de gauche tout en diminuant progressivement leur grosseur, puis faire de même à l'opposé de l'assiette. Poser la quenelle de sorbet framboise sur la gauche de la plaquette en chocolat.

Disposer enfin harmonieusement les framboises et la pistache en habit de sucre.

COMMERÇANTS DU PLACIEUX-HAUSSONVILLE : ASSOCIATION DE BIENFAITEURS



Le choix n'a pas été facile pour nommer les gagnants du concours de dessins organisé par l'association des acteurs économiques Placieux- Haussonville. Le grand jury était composé de Thomas Merkel, Sylvain Musquar, Michaël De Pierrepont, Renée Croels, Marie-Line Docq et Martine Bicz (de gauche à droite), tous membres du bureau de l'association.

C'est à 15h30, boulevard de Baudricourt, que l'association des acteurs économiques Placieux-Haussonville a ouvert les festivités de la Saint-Nicolas sous le regard complice du comité des fêtes.

Les commerçants du quartier avaient déjà proposé un apéritif populaire, dans le cadre de la fête des voisins en juin 2014, auquel les habitants de Placieux-Haussonville s'étaient rendus nombreux. Un moment de rencontres si convivial que les commerçants ont eu l'envie de prolonger l'aventure.

C'est chose faite, avec la création de leur association qui ne compte pas s'arrêter à la Saint-Nicolas ! En fédérant les commerçants et les professions libérales d'un quartier, à cheval sur Villers et Nancy, ils souhaitent proposer des animations tout au long de l'année.

Une énergie prometteuse déjà mise au service du prochain évènement de la Saint-Valentin !

Pour les acteurs économiques qui souhaiteraient les rejoindre, c'est simple : envoyez un mail à ph.monquartier@gmail.com. Et pour suivre leurs animations, rendez-vous sur leur page facebook **Acteurs Placieux Haussonville**.

LES ÉLUS ONT TESTÉ POUR VOUS

Le 23 novembre dernier, c'est courageusement harnachés que les élus Villarois se sont rendus au spéléodrome .

Reconvertie en 1991 par l'USAN (Union spéléologique de l'agglomération nancéienne), cette ancienne galerie, dite de Hardeval, a été réalisée entre 1898 et 1906 pour alimenter la ville de Nancy en eau potable.

Ce site permet aujourd'hui l'observation des fossiles et de la faune cavernicole. La traversée dure environ 2h30, du puits de la Vierge au puits de Clairlieu

La descente du puits de 63m se fait sur corde, accompagné de spéléos. Elle est suivie d'un parcours de 3 kms dans une galerie large de 1,2m et haute de 1,8m en moyenne (parfois 1,5m), transformée en rivière souterraine profonde de 10 à 80 cm. La sortie s'effectue en remontant le puits doté d'échelles métalliques fixes. La température sous terre avoisine les 11°C de manière constante.

Dans le but de promouvoir ses activités, l'USAN organise des sorties d'initiation et de découverte de la spéléologie.

Renseignez-vous sur <http://usan.ffspeleo.fr>



UNE BOUGIE POUR T'HAIR D'EDEN

Nathalie Blasius (30 ans) et Kevin Tessonnière (24 ans) vont bientôt souffler la première bougie de T'hair D'eden, salon de coiffure installé au centre commercial Plein centre de Villers. En février 2014, ils ont fait le pari un peu fou de quitter le salon pour lequel ils travaillaient afin d'ouvrir le leur. Une envie de changement qu'ils ont su adapter à leur reprise de T'hair D'eden, en conservant l'ancienne clientèle et en invitant celle de leur ancien salon à les rejoindre.

Pari gagné jusque dans la cohabitation avec leurs homologues ! Pour marquer ce premier anniversaire, Nathalie et Kevin lance les mardis promo à -20 % sur les techniques (colorations, mèches, permanentes...). À vos agendas !

**T'hair D'eden, bd des Aiguillettes, cc Plein centre à Villers
tél. 03 83 94 04 32**

L'ATOUT BIODIVERSITÉ

3 QUESTIONS À STÉPHANE KLOPP

INSTALLÉ DEPUIS NEUF MOIS DANS SES FONCTIONS DE CONSEILLER DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, STÉPHANE KLOPP PORTE DÉJÀ DES ACTIONS TRÈS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE DE VILLERS-LÈS-NANCY.

TOUT COMMENCE AVEC LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE ENVIRONNEMENT, EN CONCERTATION AVEC DES ASSOCIATIONS TRÈS IMPLIQUÉES SUR LA COMMUNE.



Stéphane Klopp cultive la biodiversité à Villers

Après 9 mois écoulés, quel regard portez-vous sur votre délégation ?

L'environnement concerne tout le monde et j'espère que chacun s'y joindra, y participera. C'est un patrimoine commun, fait d'espaces verts publics et d'espaces naturels préservés. La mise en place du comité de pilotage garantit cette démarche.

La rencontre avec les élus d'autres communes est elle aussi importante : Laxou, pour son expérience au travers des sentiers ou encore Vandoeuvre, avec la charte de l'arbre, la chasse... Les grands sujets sont abordés, quelle que soit la couleur politique car il s'agit bien d'un problème de

responsabilité commun à tous.

L'entretien du Plateau pour lequel nous travaillons avec le Conseil général ou les espaces publics qui concernent plus précisément le Grand Nancy en sont un autre exemple. Il faut envisager des projets communs, à l'échelle de l'agglomération, sans cloisonnement.

Votre point de vue sur les arbres des placettes de Clairlieu ?

Je partage le point de vue du Grand Nancy et ne me prononce pas pour leur coupe. Mais je comprends aussi le point de vue des habitants qui ont été, au fil des années, envahis.

Les arbres ont pris parfois trop d'ampleur parce que les essences ont été mal choisies. Ils n'ont pas été taillés et limités à temps, d'où une difficulté à intervenir sur ces espèces -là.

Mais certains habitants sont aussi sensibles à ces arbres qui ont été plantés lorsqu'ils se sont installés. Ils témoignent d'une histoire du quartier. Il ne faut pas oublier leur rôle essentiel d'ombrage et de fraîcheur, d'une part, et de purification de l'air d'autre part. Peut-être que l'environnement forestier de Clairlieu contribue à oublier cet aspect essentiel.

S'il y a abattage, je serai vigilant au fait que ces placettes ne deviennent pas des

parkings et que l'on garantisse bien une replantation raisonnée d'espèces dont la pousse sera adaptée au site.

Certains habitants entendent qu'un simple élagage peut résoudre des problèmes. Ce qui est certain, c'est qu'il faut agir dans le respect de tous : les habitants et les arbres.

Quelles sont vos promenades à Villers ?

La coulée verte : je m'y promène trois fois par jour. C'est un endroit magnifique qui a un peu été laissé à l'abandon. Nous allons essayer de travailler vite et bien pour le réhabiliter.

Une de mes premières actions de conseiller municipal a été de passer ce lieu en fauchage tardif pour éviter à la population de grives litornes de passer à la tondeuse chaque année.

Le Plateau de Villers. C'est un espace sauvage remarquable à 3 minutes du centre de Villers. Il témoigne d'une diversité assez exceptionnelle.

Et **le vallon de Hardeval** que j'ai découvert en qualité de conseiller. Je ne le connaissais pas avant. Là encore, on découvre une biodiversité en ville totalement remarquable, notamment avec la présence de salamandres, espèce protégée, dont il va falloir bien s'occuper.

UN COMITÉ DE PILOTAGE ENVIRONNEMENT

Fédérer les associations et les institutions était en projet au service développement durable porté par Sébastien Biston et Valérie Maimbourg.

Sous l'impulsion de Stéphane Klopp, le conseil municipal du mois d'octobre a institutionnalisé ce nouveau comité.

Il réunit les associations Devibra, Floraine, Flore 54, Les jardins du Paquis, Iddées et l'Apecv, six associations qui sont informées de l'ensemble des projets liés au territoire communal. Pas toujours simple, mais chacun peut exprimer son point de vue, ouvrir le débat, amender les projets, apporter ses idées... En bref, avancer.

Chacune de ces associations possède sa spécificité (protection de l'environnement, botanique, jardinage bio en ville...) : un

large panel qui permet d'appréhender différentes approches et élargir les discussions.

Le comité se réunit une fois par mois autour d'un ordre du jour.

Selon Stéphane Klopp, « il y a plus d'impact et une meilleure cohérence à travailler ensemble. Tout le monde est informé des projets et choisit d'intégrer ou non les groupes de travail en fonction de la nature des projets. Ce sont des moments plus techniques auxquels les associations n'ont pas d'obligation à participer. »

Un comité ouvert qui n'hésite pas à faire appel à des intervenants extérieurs et bien décidés à aller ensemble dans le même sens.

L'ATOUT BIODIVERSITÉ

LES JARDINS PARTAGÉS

QUAND DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDARITÉ SE METTENT AU DIAPASON.

Les jardins partagés, c'est la biodiversité qui se conjugue avec la solidarité.

Un dispositif dans lequel s'est engagé la Ville de Villers-lès-Nancy, soutenue dans son initiative par GrDF au travers d'une signature de convention de partenariat le 10 décembre 2014.

Parce qu'elle bénéficie d'espaces verts nombreux et remarquables, et de milieux naturels variés, la Ville s'est engagée dans une démarche de candidature au **prix de la biodiversité dans l'Est**, confirmant ainsi son engagement pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité sur le territoire communal.

Par ailleurs, la Ville affirme son choix de mettre à disposition des habitants le souhaitant, des parcelles permettant la pratique du jardinage, afin de favoriser le partage et la solidarité dans des espaces réservés.

Le fonctionnement de ces jardins s'appuie sur le bénévolat et l'entraide des utilisateurs, mais également sur des animations régulières sensibilisant les utilisateurs de ces

parcelles à la préservation de ces espaces.

C'est l'occasion d'apprendre, par exemple, à limiter l'emploi de produits phytosanitaires, la périodicité des tâches ou encore les règles de bases du jardinage, et d'obtenir les conseils saisonniers afin de faire perdurer cette initiative.

Si l'entreprise Grdf s'est engagée auprès de Villers-lès-Nancy, c'est parce qu'elle encourage ces nouvelles initiatives qui sensibilisent les habitants à une meilleure connaissance de leur environnement (alliant respect de la nature et préservation de la biodiversité) tout en associant un principe fort de solidarité.



GrDF, représenté par M. Patrick Gauffre, s'est engagé auprès de Villers-lès-Nancy dans l'aventure des jardins partagés

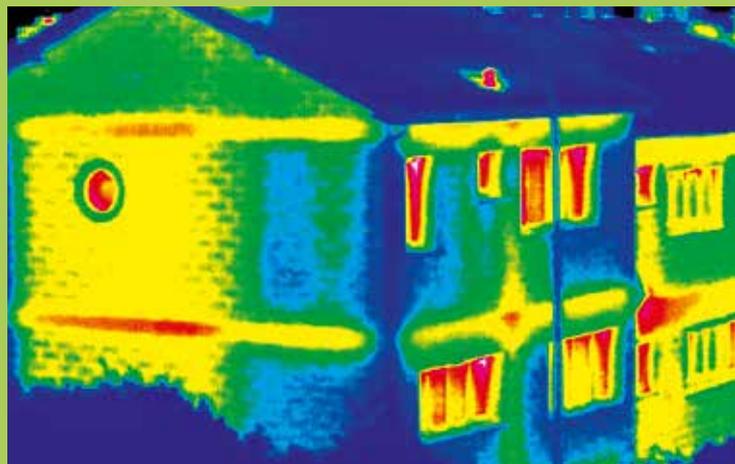
LES BALADES THERMIQUES DE L'ALEC

L'objectif de ces balades thermiques proposées aux habitants est de visualiser les déperditions de chaleur de leurs habitations grâce à une caméra. L'écran rend visible des zones bleues (les surfaces froides) en côtoyant les zones rouges qui signalent les fuites de chaleur. Les lignes jaunes situées au niveau des planchers intermédiaires dévoilent les ponts thermiques.

Ces balades sont proposées par l'agence locale de l'énergie et du climat du Grand Nancy (ALEC).

Les habitants qui souhaitent y participer peuvent en faire la demande auprès de l'ALEC.

**Contacts : ALEC de Nancy - www.alec-nancy.fr
Maison de l'habitat et du développement durable
10 place de la République - 54000 NANCY
Tél. : 03 83 37 25 87 ou info@alec-nancy.fr**



L'ATOUT BIODIVERSITÉ

ECOSYSTÈME FRAGILE

C'est au cours d'une balade organisée par les **jardins du Paquis** que Monsieur Dupuy, spécialiste des amphibiens, a souhaité attirer l'attention sur une mare située derrière le Pré à vaches de Clairlieu.

Le trop-plein du bassin de la Sance qui l'approvisionnait connaît de sérieux problèmes d'alimentation en eau : la mare s'assèche. Face au double problème du coût trop conséquent des travaux (n'engageant pas les partenaires au financement) et s'agissant d'un terrain privé sur lequel on constate de nombreux méfaits de braconnage sur les grenouilles, Stéphane Klopp a proposé le déplacement de la mare.

Un terrain déjà clos, situé sur la pépinière domaniale de l'ONF, avait auparavant accueilli un rucher école. Proche de l'école Albert Camus, il réunit donc les conditions pour créer une mare pédagogique. Belle occasion pour les enfants d'étudier et d'observer les amphibiens et permettre aux populations de grenouilles rousses de se développer ! Cette implantation est le pari d'une réelle biodiversité avec l'arrivée de crapauds communs, tritons, libellules...

Pour Stéphane Klopp, l'association des thématiques « environnement, pédagogie et social » est essentiel. Il envisage donc tout naturellement la création d'un chantier jeune pour la mise en œuvre de ce projet, accompagné d'une formation des intervenants sur l'aménagement des espaces naturels, qui serait donnée par le lycée de Pixérécourt.

Les mares sont des écosystèmes d'une grande diversité végétale et animale. Malheureusement, 90 % d'entre elles ont été détruites en France en l'espace d'un siècle. Face à ce constat alarmant, la création de mares est un acte fort pour la préservation de la Nature.



Les représentants de l'ONF sont venus sonder le terrain sous l'oeil attentif de l'association régionale Mirabel, intéressée par le projet de création de mare



L'ATOUT BIODIVERSITÉ

LES ORCHIDÉES DU PLATEAU RESPIRENT !

Le 16 décembre 2014, une cinquantaine d'élèves du lycée agricole de Pixérécourt sont partis à l'assaut des pins noirs et des prunelliers du plateau de Villers-Brabois.

Site doublement classé : ENS (espace naturel sensible) et ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique), le Plateau de Villers abrite orchidées et trèfles scabre, espèces rares, qui depuis quelques temps survivaient « en apnée » sur la pelouse calcaire.

Equipés de tronçonneuses, les élèves du lycée agricole de Pixérécourt sont venus redonner de l'air à ces hôtes d'exception colonisés par les pins noirs d'Autriche et des prunelliers devenus trop envahissants.

Ce grand chantier a été rendu possible grâce à une convention signée entre Devibra (association de défense de la qualité de vie sur Villers-Brabois) et le lycée agricole de Pixérécourt pour une durée de trois ans, en partenariat avec la Solorem (société Lorraine d'économie mixte d'aménagement urbain), propriétaire du terrain, le Conseil général et le Grand Nancy. Pour cette zone exceptionnelle du point de vue botanique, Stéphane Klopp a veillé à ce que l'opération soit rondement menée.

Un grand ménage dont la faune et la flore du Plateau devraient pleinement se satisfaire à l'arrivée du printemps !



Les lycéens de Pixérécourt ont été mis à contribution pour la protection du site du plateau de Villers.

DÉPART DE JEAN-MARIE ARTZ, DIRECTEUR DU SERVICE DES ESPACES VERTS PENDANT 33 ANS À VILLERS.

Jean-Marie est arrivé au service des espaces verts le 15 juillet 1981.

Durant 33 ans, il est resté fidèle, avec son équipe, à l'idée qu'il fallait toujours faire le maximum pour la satisfaction des administrés.

Lorsqu'il fait le bilan, c'est en homme heureux qu'il évoque la richesse de son métier : des créations spécifiques qui demandent les efforts de l'ensemble du centre technique, comme pour le Tour de France ; la biodiversité avec la mise en place des fauchages tardifs ou le travail mené avec les enfants sur les projets de boîtes à insectes, de nichoirs, de jardin pédagogique... Mais aussi la participation de la Ville aux Jardins extraordinaires

depuis 10 ans ou aux grands thèmes proposés par le Conseil général dans le cadre fleurissement... S'il a arraché beaucoup de mauvaise herbe, il s'est aussi fait plaisir. Les Villarois y ont été sensibles, le félicitant bien souvent sur le terrain.

Même si sa retraite s'annonce active (il reste Président départemental de la CFTC), il y a de l'émotion dans ses mots : « ne plus voir ses collègues et plus de trente ans d'histoires, ça ne s'oublie pas. Il faut tourner les pages, même s'il y a un pincement. »

Jean-Marie part avec le renouvellement de la troisième fleur. Il n'y en avait pas à son arrivée : mission accomplie !

SEPTEMBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

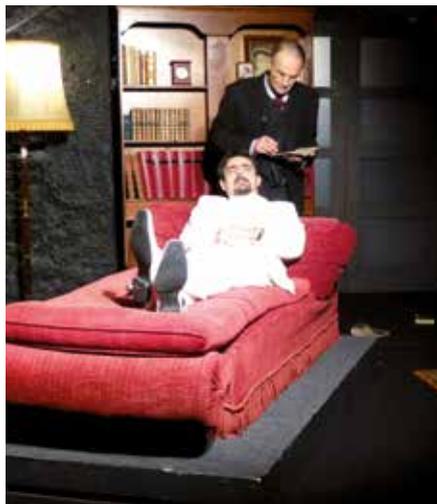
JANVIER

Cours de dessin au jardin botanique du Montet (inscription préalable)
9h00 à 11h00 - 2 € la séance Infos : 03 83 41 47 47

Cours de jardinage au jardin botanique du Montet (inscription préalable)
Le mardi de 18h30 à 20h00, le vendredi de 14h30 à 16h00 ou le samedi de 10h00 à 11h30
2 € la séance - Infos : 03 83 41 47 47

MARDI 13
Cercle des lecteurs
20h00 - Centre le Placieux - Entrée libre
Infos : bptvillersval@numericable.com ou 03 83 90 16 71

VENREDI 16
Loto organisé par le club de **Badminton Nancy-Villers**
Salle Jean Ferrat - Les Ecraignes
Infos et résas : M. Baures 06 05 48 60 25 ou M. Clesse 06 70 89 43 55



VEN 16 & SAM 17
Le visiteur, comédie dramatique d'Eric-Emmanuel Schmitt
20h45 le 16, 19h30 le 17
Théâtre de la Roële - 14/10/7 €
Réservations : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

Du SAMEDI 17 AU DIMANCHE 01/02
Carte blanche des élèves de l'association artistique villaroise
Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre du mercredi au samedi de 14h00 à 18h30 et le dimanche de 14h00 à 18h00
Infos : artvillers.odexpo.com

SAMEDI 17
Tournoi futsal UI 1
9h00 à 18h00 - COSEC Chepfer
Infos : 06 74 45 41 17

SAMEDI 17
Repas lorrain organisé par l'association **Costumes et traditions en Lorraine**
19h30 - Salle Déruet - Les Ecraignes
Réservation obligatoire : 03 83 27 70 90

DIMANCHE 18
Stage de qi-gong animé par C. Mangeot
Ouvert à tous niveaux
9h30 à 12h00 - MJC Jean Savine - 15 €
Infos et inscription : 03 83 28 44 19

JEUDI 22
Thé dansant organisé par l'AMCF avec l'orchestre Free'son
14h00 à 18h00 - Les Ecraignes
Tarif : 7 €/pers
Infos : 03 83 41 53 05

VEN 23, SAM 24 et DIM 25
Un air de famille, comédie de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui
20h45 le 23, 19h30 le 24 et 16h00 25
Théâtre de la Roële - 14/10/7 €
Réservations : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

SAMEDI 24
Repas dansant organisé par l'AMCF animé par l'orchestre **Silver Brothers**
20h30 - Salle Jean Ferrat Les Ecraignes
Tarif : 35 €
Infos et réservations : 03 83 41 53 05

DIMANCHE 25
Tournoi futsal UI 3
9h00 à 18h00 - COSEC Chepfer
Infos : 06 74 45 41 17



MARDI 27
Harm & Co, concert de l'harmoniste **Alain Delhotal**
20h30 - Théâtre de la Roële - 13/10/5 €
Infos et réservations : 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr

MERCREDI 28
Collecte de sang de l'Etablissement français du sang Lorraine-Champagne
16h00 à 19h00 - Centre du Placieux
Infos : 03 83 44 62 62

JEUDI 29
Simply jazz, concert
20h30 - Salle Jean Ferrat - Les Ecraignes
Tarifs : 13/10/5 €
Infos et réservations : 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr



SAMEDI 31
Vente de livres d'occasion organisée par la **Bibliothèque pour tous** du Placieux
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Centre Le Placieux
Infos : 03 83 27 04 07

SAMEDI 31
Repas dansant organisé par le **Cos Villers gymnastique**, animé par l'orchestre **Claude Dontenwill**
20h00 - Salle Jean Ferrat Les Ecraignes
Tarif : 32 €
Infos et réservation : 06 72 31 14 38

SAMEDI 31
Fuite de jazz en concert
20h30 - Centre Jean Savine
Tarifs : 6/3 € - gratuit pour les - 12 ans
Infos et réservations : 06 10 02 76 55 ou courrier.cam@gmail.com

FÉVRIER

DIMANCHE 1er
Concert de l'orchestre de l'APM
16h00 - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 27 68 04

DIMANCHE 1er
Animation sur la taille des petits fruits organisée par l'association **Les jardins du Paquis**
10h00 - RDV ruelle du Paquis
Infos : 03 83 40 13 44

DIMANCHE 1er
Concert de la chorale du centre Pouchkine et du chœur d'hommes de Faridol, au profit des actions menées par le **CCFD - Terre Solidaire**
15h30 - Eglise Saint-Fiacre - Entrée libre
Infos : 03 83 27 94 82

MARDI 3
Audition des élèves de l'APM
18h00 - Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 27 68 04

JEUDI 5
Repas-loto organisé par la **FNACA**
12h00 à 18h00
Salle Déruet Les Ecraignes
Infos et réservations : 03 83 27 53 31

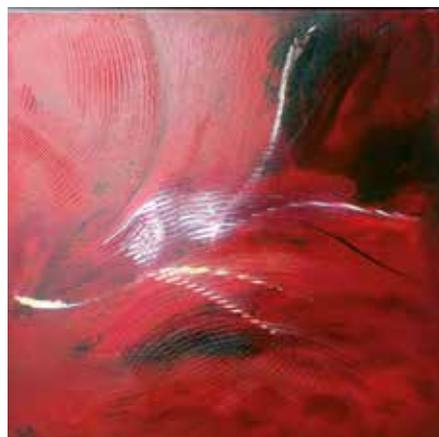
JANVIER > MARS, L'AGENDA

VENREDI 6

Ciné-débat de la non-violence sur l'habitat groupé proposé par le **MAN Nancy**
Maison action jeunesse 17 bis rue du Haut de la Taye - Entrée libre
Infos : man.nancy@nonviolence.fr ou 03 83 40 13 44

VEN 6 et SAM 7

Le visiteur, comédie dramatique d'**Eric - Emmanuel Schmitt**
20h45 le 6 et 19h30 le 7
Théâtre de la Roële - 14/10/7 €
Réservations : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com



Du SAMEDI 7 DIMANCHE 22

3 artistes, 3 univers, exposition de Danièle Joly, Daniel Herbourg et Françoise Folley
Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre du mercredi au samedi de 14h00 à 18h30 et le dimanche de 14h00 à 18h00
Infos : 03 83 92 32 40

SAMEDI 7

Stage d'émaux cloisonnés
10h00 à 17h00 - MJC Jean Savine - 46 €
Infos et inscription : 03 83 28 44 19

SAMEDI 7

Bal folk organisé par l'association **Kibram**, animé par les groupes **Lunatics** et **Sons libres**
20h45 - Salle Jean Ferrat Les Ecraignes
Tarifs : 5/7 €
Infos et résas : lune.a.tics@hotmail.fr

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8

Faire équipe, une dynamique de coopération au quotidien formation proposée par le **MAN Nancy**
Centre Le Placieux
Infos et inscription : 03 83 40 13 44 ou man.nancy@nonviolence.fr

MARDI 10

Cercle des lecteurs
20h00 - Centre le Placieux - Entrée libre
Infos : bptvillersval@numericable.com ou 03 83 90 16 71

JEUDI 19

Thé dansant organisé par l'**AMCF** animé par l'**Orchestre Stanlor**
14h00 à 18h00 - Salle Jean Ferrat
Tarif : 7 €/pers
Infos : 03 83 41 53 05

MERCREDI 25

Autour de Schubert, conférence musicale proposée par **Lionel Buldrini**
20h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr

JEUDI 26

Sonate pour violon et piano, concert de **Franck Nathan** et **Catherine Chaufard**
20h30 - Salle Jean Ferrat Les Ecraignes
Tarifs : 8/6/5 €
Infos et réservations : 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr

JEUDI 26

La Meuse est ma muse, conférence d'**Henriette Bernier**, proposée par l'association **Costumes et traditions**, suivi d'un goûter lorrain - Entrée libre
15h00 - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 27 70 90

VENREDI 27

Trio Do Bécarre, concert chanson française
20h30 - MJC Jean Savine - 8 €
Infos et réservation : 03 83 28 44 19

VENREDI 27

Rencontre littéraire avec **Gaston Paul Effa** pour son roman **Le dernier musée**, proposée par l'Apac
18h45 - Salle Déruet Les Ecraignes - Entrée libre
Infos : 03 83 27 93 25

VEN 27 & SAM 28

Le visiteur, comédie dramatique d'**Eric-Emmanuel Schmitt**
20h45 le 27, 19h30 le 28
Théâtre de la Roële - 14/10/7 €
Réservations : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com



SAMEDI 28

Concours de tarot
13h45 - MJC Jean Savine - Tarif : 8 €
Infos : M. THUROT 03 83 27 45 67 et M. KLEIN 03 83 90 26 04 ou jean.klein3@numericable.fr

MARS

DIMANCHE 1er

Le visiteur, comédie dramatique d'**Eric-Emmanuel Schmitt**
16h00 - Théâtre de la Roële - 14/10/7 €
Réservations : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com



DIMANCHE 1er

8e salon des auteurs lorrains organisé par l'**Adill**
10h00 à 18h00 - Château M^{me} de Graffigny - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

DIMANCHE 1er

8e ronde villaroise, course cycliste Ufolep et FFC de Clairlieu organisée par l'**Avenir cycliste Villers**
Infos : M. Rincent 07 70 39 51 02 ou ac.villers.free.fr

MARDI 3

C'est assez, il faut que ça change conférence de **Kasara** organisée par l'association **biOasis**
19h30 - Salle Déruet Les Ecraignes
Tarifs : 15 /10 €
Réservation et renseignements : bioasis-54@orange.fr

SAMEDI 7

Stage d'émaux cloisonnés
10h00 à 17h00 - MJC Jean Savine - 46 €
Infos et inscription : 03 83 28 44 19

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8

L'estime de soi, enjeux - besoins - outils, formation proposée par le **MAN Nancy**
Centre Le Placieux
Infos et inscription : 03 83 40 13 44 ou man.nancy@nonviolence.fr

JEUDI 12

Images de l'Algarve diaporama animé par **Armand Guckert**
20h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos: 03 83 28 44 19

JEUDI 12

Pourquoi un petit Versailles à Lunéville ? Conférence de **Jeannine Guenot**, proposée par l'association **Costumes et traditions**, suivi d'un goûter lorrain - Entrée libre
15h00 - MJC Jean Savine
Infos : 03 83 27 70 90

SEPTEMBRE > DÉCEMBRE, L'AGENDA

SAMEDI 14

Vente de vêtements, jeux, jouets et livres
organisée par l'association *Kalutara's children*
9h00 à 17h00 - Centre Le Placieux
Infos : 03 83 27 53 07

DIMANCHE 15

36^e Tour pédestre organisé par le COS
Tour pédestre
Stade Roger Bambuck
Infos: 06 32 06 72 24 ou
www.tour-pedestre.fr

DU MARDI 17 AU DIMANCHE 29

Quinzaine des créateurs organisée par
l'association *Tendances création*
Entrée libre de 14h00 à 19h00 en
semaine et 10h00 à 19h00 le week-end
Galerie et château M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 92 32 40

MARDI 17

Voyage musical avec l'orchestre à vents et
percussions du Conservatoire régional du
Grand Nancy, organisé en partenariat avec
le Lions club Nancy Stanislas doyen au
bénéfice de l'enfance handicapée
20h30 - Salle Jean Ferrat Les
Ecaignes Tarif : 10 €
Infos : 06 62 21 79 73

JEUDI 19

7^e Printemps des poètes proposé par
Francine Guckert
20h30 - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos: 03 83 28 44 19

JEUDI 19

Audition des élèves de l'APM
18h00 - Château M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 27 68 04 - Entrée libre

JEUDI 19

Thé dansant organisé par l'AMCF animé
par SD musique
14h00 à 18h00 - Salle Jean Ferrat
Tarif : 7 €/pers
Infos : 03 83 41 53 05



VENDREDI 20

Rencontre littéraire dans le cadre du
Printemps des poètes : poésie, musique,
scène ouverte, proposée par l'Apac
Entrée libre
18h45 - Château M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 27 93 25

SAMEDI 21

Evasion et passion, exposition
11h00 à 18h00 - MJC Jean Savine
Entrée libre
Infos: 03 83 28 44 19

DIMANCHE 22

Stage de qi-gong animé par C. Mangeot,
Ouvert à tous niveaux
9h30 à 12h00 - MJC Jean Savine - 15 €
Infos et inscription : 03 83 28 44 19

DIMANCHE 22

**1^{ère} manche de la coupe de Lorraine VTT
X country adultes et jeunes**
Dès 9h45 - Stade Roger Bambuck
Infos et inscriptions : 03 83 41 04 53 ou
vttfunclub@wanadoo.fr

JEUDI 26

Les orchidées, conférence du Dr Jean
Pertuy
20h30 - Salle Déruet - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

VEN 27 & SAM 28

Qu'est-ce que sexe ?, comédie de Richard
Herring par la cie du Message
20h45 le 27, 19h30 le 28
Théâtre de la Roële - 14/10/7 €
Réservations : 03 83 40 64 93 ou
roeleps@aol.com



VENDREDI 27

Cadet d'eau douce (Steamboat Bill Jr)
cinéma-concert, accompagnement musical
en direct sur le film de Buster Keaton
20h30 - MJC Jean Savine - 12/10 €
Infos et réservations : 03 83 28 44 19

SAMEDI 28

**Concert des chorales Chante la vie et
Amarelli de Méréville**
20h00 - MJC Jean Savine - Entrée
libre (vente de programmes au profit de
l'association RETINA France)
Infos: secretariat.clv@gmail.com

SAMEDI 28

Repas dansant organisé par le COS foot,
animé par l'orchestre Sunset
19h00 - Salle Jean Ferrat
Infos et réservations : 06 74 45 41 17
ou 03 83 44 15 57

VACANCES
D'HIVER

L'accueil de loisirs
municipal (restaurant
scolaire M^{me} de Graffigny)
est ouvert à chaque
vacances scolaires (hors
été), de 7h45 à 18h30. Les
inscriptions, par semaine
ou par journée, sont à
faire en mairie, 3 semaines
avant le début des vacances
Infos et inscriptions :
03 83 92 12 12

Le PAJ propose aux
jeunes de 11 à 17 ans un
programme d'activités
variées
Infos : 03 83 94 16 37 ou
action.jeunesse@wanadoo.fr

Du 9 au 13/02
Stage multi activités
organisé par le COS
football pour les enfants nés
entre 2003 et 2009
Infos et inscriptions :
06 74 45 41 17

Du 9 au 13/02 et
du 16 au 20/02
La MJC Jean Savine propose
un accueil collectif pour
les 4/12 ans avec des stages
cuisine et cirque
Infos et inscriptions :
03 83 28 44 19

Du 9 au 13/02 et
du 16 au 20/02
Le COS Tennis propose des
stages multisports ou tennis
pour enfants de 5 à 16 ans
en ½ journée ou en journée
Infos et inscriptions :
03 83 40 50 32 ou
www.club.fft.fr/villerstennis

JANVIER > MARS, L'AGENDA

DU 6 AU 14 MARS
13^{ÈME} FESTIVAL DE
L'HUMOUR EN POCHE
« SPÉCIAL 40 ANS DE
LA ROËLE »

06/03 L'hôtel du libre échange,
de Georges Feydeau
20h30 - Salle Jean Ferrat

07/03 La station Champbaudet
d'Eugène Labiche
20h30 - Salle Jean Ferrat

07/03 Un air de famille d'Agnès
Jaoui et Jean-Pierre Bacri
19h00 - Théâtre de la Roële

08/03 La danse de l'albatros de
Gérald Sybleiras
16h00 - Théâtre de la Roële

10/03 C'est Noël, tant pis de
Pierre Notte, par la Cie des
gens qui tombent
20h30 - Salle Jean Ferrat

10/03 Chair amour de Victor
Haïm 19h00 - Théâtre de la
Roële

11/03 Le vent des peupliers de
Gérald Sybleiras
20h30 - Salle Jean Ferrat

11/03 Le visiteur d'Eric
Emmanuel Schmitt
19h00 - Théâtre de la Roële

12/03 - Un grand cri d'amour
de Josiane Baslasko
20h30 - Salle Jean Ferrat

12/03 Stratégies pour deux
jambons par la Cie l'Asse du
Coin
19h00 - Théâtre de la Roële

13/03 Moins 2 de Samuel
Benchetrit par le Théâtre royal
des forges d'Habay (Belgique)
20h30 - Salle Jean Ferrat

13/03 Célimène et le Cardinal
de Jacques Rampal
19h00 - Théâtre de la Roële

13/03 Zeste d'humour par
Rouge banane
21h00 - Théâtre de la Roële

14/03 La vie rêvée de nous par
la Nez Nets Cie (Nîmes)
14h30 - Salle Jean Ferrat

14/03 Le butin de Joe Orton par
la Baraque foraine (Nord)
18h30 - Salle Jean Ferrat

14/03 - Gala de clôture avec
Tuiles (théâtre d'objets),
orchestre Seven Sides et
le spectacle du 40ème
anniversaire
21h00 - Salle Jean Ferrat

14/03 Je me suis fait tout petit
(textes et musique de Georges
Brassens) par Les Tréteaux du
Charrel
14h30 - Théâtre de la Roële

14/03 Côté courtes (7) de Jean-
Paul Alègre par Cafthé Théâtre
(Savoie) 16h30 - Théâtre de la
Roële

14/03 Aujourd'hui Martine
d'Emmanuel Darley par la
Troupalex (Rhône-Alpes)
20h00 - Théâtre de la Roële

Tarifs :
14 € pass 18 spectacles ou
5 € par spectacle
(gratuit pour les - 12 ans)
Résas : 03 83 40 64 93 ou
roeleps@aol.com

**Vous ne recevez pas Villers
Nouvelles ? Plusieurs
explications sont possibles :**

**Vous avez choisi de participer
à la réduction des déchets en
apposant un autocollant Stop
pub ou vous habitez dans
une résidence fermée dans
laquelle les boîtes à lettres
ne sont pas accessibles par
les distributeurs depuis
l'extérieur.**

**Signalez-le au service
communication de la
mairie, en indiquant vos
nom, prénom, adresse et
téléphone par mail à
communication@villerslesnancy.fr
ou par courrier :**
Mairie de Villers-lès-Nancy,
service communication,
boulevard des Aiguillettes,
54600 Villers-lès-Nancy.

**RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES ET DES
ACTIVITÉS SUR :**
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

FAITES PASSER L'INFO !

**ANNONCEZ VOS
MANIFESTATIONS
D'AVRIL, MAI, JUIN 2015 !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
09 MARS 2015**

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
sortira@villerslesnancy.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

11/10/2014
Marie-Charlotte HELFENSTEIN et Jérémy BURGEL
15/11/2014
Laetitia GREMILLET et Nicolas CHARROY

NAISSANCES

09/02/2014 Ninno JEANMICHEL
05/08/2014 Milann CAILLET

01/09/2014 Izia MATH CABRINI
04/09/2014 Antoine TABELLION
20/09/2014 Margot RICHARD
29/09/2014 Cyrine BALLY
07/10/2014 Aléna MEHMOOD
08/10/2014 Lewis THIEBAUT PIA
15/10/2014 Elias SIDHOM
22/10/2014 Arthur CHEROUGE

COMPTE-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

22 SEPTEMBRE 2014

Nouveau règlement intérieur du conseil municipal

Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le règlement intérieur qui conditionne la vie municipale. Ce règlement reprend intégralement les propositions émises par le groupe d'opposition du précédent mandat, allant au-delà des obligations posées par les textes.

La loi d'orientation du 06/02/1992 oblige les conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants à se doter d'un règlement intérieur dans les six mois qui suivent leur installation.

Nouveau règlement des conseils de quartier

Le Conseil municipal a approuvé, à la majorité, le nouveau règlement des conseils de quartier de Clairlieu, Placieux-Val et Village-Centre. Il est marqué, notamment, par l'ouverture vers tous les domaines de compétence communale et intercommunale, l'ouverture aux acteurs économiques, et l'ouverture inter-quartiers (conférence des conseils de quartier, conseil de la vie locale).

Demande de subvention pour les structures multi-accueil municipales

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention du fonds de soutien au projet éducatif et social du Conseil général pour les 3 structures municipales.

Élections professionnelles du 4 décembre 2014

Le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité, à 4 titulaires et 4 suppléants le nombre de représentants du personnel communal appelés à siéger lors des comités techniques.

Les élections professionnelles ont eu lieu le 4 décembre 2014.

27 OCTOBRE 2014

Les documents suivants ont été présentés lors de la séance :

- rapport d'activités 2013 du Grand Nancy
- rapport sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement
- rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Création d'un comité consultatif environnement

Le Conseil municipal, a décidé, à l'unanimité, la création d'un comité consultatif environnement, en application du règlement intérieur du Conseil municipal adopté le 22 septembre 2014. Il a une mission de réflexion et de proposition sur les sujets et projets environnementaux concernant le territoire villarois. Les associations suivantes seront parties intégrantes de ce comité : APECV, Devibra, IDDEES, Jardins du paquis, Floraine et Flore 54.

Signature d'une convention de partenariat pour préserver le plateau de Brabois

Le Conseil municipal, a approuvé, à l'unanimité, la signature de la convention avec le lycée professionnel agricole de Nancy-Pixérécourt, les associations Devibra et Floraine, Solorem, le Conseil général et le Grand Nancy. Ce partenariat a pour but de maintenir la qualité du site du plateau de Brabois, classé en ZNIEFF et reconnu espace naturel sensible (ENS) du fait de la présence d'espèces protégées et remarquables.

Ainsi, des élèves de baccalauréat professionnel ont déjà réalisé des travaux de coupe des pins noirs sur le site les 4 et 16 décembre 2014 et des étudiants de BTS gestion et protection de la nature vont mener un projet de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte les matins, de 8h30 à 12h30, du lundi au vendredi sauf rendez-vous à l'extérieur

POLICE MUNICIPALE

Permanences du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30
4, rue Maurice André
et à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi à partir de 8h30
03 83 92 12 13
policemunicipale@villerslesnancy.fr

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mairie annexe - 3, rue Maurice André

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

Les services :
Référénts de territoire : 03 83 91 81 21
Entretien, voirie, éclairage public
coordination 03 54 50 21 36
Eau et assainissement : 03 83 91 82 02
Chauffage urbain et Nancy
thermal : 03 83 91 82 02
Propreté, voirie, espaces
verts : 03 54 50 90 05
Déchets ménagers : 03 83 91 83 56

EXPRESSION

Villers d'Aujourd'hui à demain

Au seuil de la nouvelle année, nous vous souhaitons des tas de petits bonheurs pour vous et vos proches. Et nous formons les vœux qu'en 2015 le personnel communal ne soit pas utilisé comme variable d'ajustement.

La municipalité Werner a engagé une cure d'amaigrissement des services municipaux; l'objectif se veut vertueux - limiter la hausse des impôts locaux - mais les conséquences risquent de peser dans la vie quotidienne des villarois.

Ainsi, le futur éparpillement des services municipaux : services sports et jeunesse isolés au stade de Clairlieu, la Culture exilée aux Ecraignes, regroupement forcé de l'état civil avec l'accueil... Tout cela pour économiser un loyer, au détriment des villarois qui vont devoir courir en des lieux éloignés les uns des autres, sans parler des agents qui se déplaceront d'un service à l'autre... Bonjour les économies d'énergie et l'augmentation du CO2!

Cette municipalité UMP a de plus commencé à vendre une partie des bijoux de la famille villaroise, et nous craignons que ce ne soit que le début d'une série... Un immeuble situé à Clairlieu, qui permettait de loger des agents, des personnels des écoles, des personnes en difficulté momentanée a été vendu pour 400 000 euros. Brader le patrimoine communal pour boucler un budget contraint, ce n'est pas notre conception de l'action municipale.

M. Werner, toujours prompt à donner des leçons de gestion, devrait faire attention ; il n'a pas fait preuve de prudence de gestion au Fonds de Garantie des Assurances qu'il dirige à Paris. 21 millions placés aux îles caïmans, ça fait désordre lorsqu'on gère l'argent d'un fonds qui doit assurer lorsque les assurances font défaut...

Aujourd'hui, M. Le maire commet des bourdes dans son travail à Paris, preuve qu'être maire de Villers cela prend du temps. Gageons que ce ne soit pas notre commune qui finisse par pâtir du manque de disponibilité d'un maire se croyant doté du don d'ubiquité !

La réponse du Maire à l'opposition

On croit rêver, mais on ne rêve pas.

Oui, les tenants de l'ancienne municipalité socialiste défendent leur décision de 2003 de prendre en location l'annexe de la mairie au 4 rue Maurice André !

Grande idée en effet qui coûte aux Villarois 50.000 euros de loyer par an pour un bâtiment malpratique et totalement inaccessible aux personnes handicapées...

Depuis 11 ans, voilà 550.000 euros partis en fumée, qui auraient largement pu financer une extension de la mairie. Et c'est cela qu'ils voudraient que nous continuions...

Dès lors, de quel droit de si piètres gestionnaires de Villers se permettent-ils en plus de juger une activité professionnelle dont ils ignorent tout ?

Il n'a jamais été écrit nulle part que 21 millions étaient investis dans des paradis fiscaux. Et pour cause, c'est totalement inexact.

Au contraire, le Fonds de Garantie peut s'honorer d'une gestion financière qui a participé depuis 5 ans à la création de centaines d'emplois en France par ses investissements, tout en générant un rendement annuel de plus de 4% malgré la crise.

J'invite ceux qui ont fait exploser la charge fiscale des Villarois depuis 13 ans à plus de retenue, et à s'intéresser aux sujets communaux.

**François Werner,
Maire**

13^e festival de théâtre d'humour

petites formes & grand plateau

L'humour en poche

fête les 40 ans du théâtre de la Roële



L'hôtel du libre échange

Un air de famille

La station Champbaudet

La danse de l'albatros

Chair Amour

C'est Noël, tant pis

Le visiteur

Le vent des peupliers

Stratégie pour deux jambons

Un grand cri d'amour

Célimène et le Cardinal

Zeste d'humour

Moins 2

La vie rêvée de nous

Je me suis fait tout petit

Côté Courtes

Le butin

Aujourd'hui Martine

du au
06 14
MARS
2015

Villers-lès-Nancy

Infos & réservations :

www.theatredelaroele.fr



VILLERS
lès
NANCY



Théâtre
La Roële



La Région

Lorraine



MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL